



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Appel à projets 100% INCLUSION

Chaque année, seul un demandeur d'emploi sur dix est formé alors que trois cadres sur quatre ont accès à la formation. L'objectif d'égal accès à la formation n'est pas assuré alors même que les compétences représentent le meilleur rempart contre le chômage, un levier efficace d'accès à l'emploi durable et de construction de carrières professionnelles.

Dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences, le 100% inclusion a pour ambition de développer des parcours personnalisés, depuis la remobilisation jusqu'à l'accès à l'emploi durable des demandeurs d'emploi et des jeunes peu ou pas qualifiés, éloignés de l'emploi, résidant dans les quartiers prioritaires de la ville ou les quartiers ruraux. Ce 1^{er} appel à projet permettra de soutenir des structures innovantes et de développer les actions qui ont déjà fait leur preuve sur le terrain.



Les personnes qui vivent dans les territoires les plus défavorisés et les plus enclavés sont une priorité du Plan d'investissement dans les compétences. Personne n'est inemployable, c'est pourquoi nous devons repérer et remobiliser ces publics invisibles pour que chaque citoyen ait les compétences nécessaires afin de trouver un emploi durable. »

Muriel Pénicaud,
ministre du Travail

#compétences



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

QU'EST-CE QUE LE 100% INCLUSION ?

QUI PEUT CANDIDATER ?

Toutes les structures publiques ou privées. Les porteurs de projet sont encouragés à nouer des coopérations et à former des groupements avec les acteurs locaux (institutions, associations, entreprises...).

À QUELLE DATE FAUT-IL SOUMETTRE SON PROJET ?

Des projets d'expérimentation peuvent être présentés jusqu'au mois de juin 2019. La première sélection sera réalisée dès l'été 2018.

COMBIEN DE TEMPS PEUVENT DURER LES EXPÉRIMENTATIONS ?

L'accompagnement et la formation des personnes pourra durer quelques semaines, quelques mois, voire plus d'un an.

Les expérimentations pourront être financées durant 3 ans.

COMMENT SOUMETTRE SON PROJET ?

L'appel à projet est consultable sur le site des consultations de la Caisse des Dépôts :

<https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>



EMMANUEL A, 23 ANS

Après mon échec au BAC, j'ai passé 6 mois à ne rien faire. Je ne savais pas comment trouver un travail dans l'informatique sans formation. Puis je suis entré à l'Ecole de la Deuxième Chance où j'ai fait différents stages; c'est eux qui m'ont mis en contact une entreprise sociale dans le domaine du numérique inclusif et solidaire. J'ai fait un stage de deux semaines dans un grand groupe qui m'a ensuite recruté en alternance. Aujourd'hui, j'ai un projet d'avenir. »



HAITHAM K, 37 ans

En Syrie, je regardais des émissions de cuisine après le travail, c'était un loisir. En arrivant en France, j'ai suivi une formation. J'ai tout fait : pâtisserie, tailler les viandes, dresser la table. Avec le rythme intensif et l'apprentissage du français, j'ai tenu bon, même si c'était difficile. Mais je n'ai pas l'habitude d'arrêter les choses en route, alors je me suis accroché. La suite est encore un défi mais j'ai un projet et je suis aidé. »



Avec ce programme "100% inclusion", nous voulons sortir des sentiers battus en identifiant des actions qui sortent des formats académiques, ayant déjà fait leur preuve et qui proposent des voies alternatives de réussite. Cet appel à projets national porte une attention particulière aux personnes qui vivent dans les Quartiers Prioritaires de la Ville ou dans les territoires ruraux. »

Estelle Sauvat,

haut-commissaire à la transformation
des compétences auprès de Muriel Pénicaud



Le Plan d'investissement dans les compétences vise à former un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés et à accélérer la transformation de la formation professionnelle. Un ensemble de programmes concrets favoriseront des parcours « sur mesure », combinant un diagnostic des compétences numériques, la consolidation des savoirs de base, une orientation ciblée en lien avec l'évolution et les besoins des entreprises et, enfin, un accompagnement visant systématiquement l'accès à l'emploi durable. Le Plan encouragera l'émergence d'une offre de formation plus efficace, plus pertinente et plus innovante. Il contribuera à la modernisation des organismes de formation et soutiendra leur transition numérique. C'est un effort sans précédent de près de 15 milliards d'euros qui sera conduit entre 2018 et 2022 pour l'inclusion sociale et la compétitivité économique.